



ᐅᑦᑎᐅᑦᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᐅᑦᑎᐅᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut iuuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

# Communiqué de presse

Pour publication immédiate

## Récolte de caribous limitée permise sur l'île de Baffin

**IQALUIT, Nunavut (26 août 2015)** – Le ministre de l'Environnement, Johnny Mike, a accepté la recommandation du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN) d'établir une récolte totale autorisée de 250 caribous mâles pour la sous-population de caribous de l'île de Baffin, avec prise d'effet immédiate. Le Conseil des ressources fauniques de Qikiqtaaluk a la responsabilité d'attribuer les quotas pour cette récolte aux diverses organisations communautaires de chasseurs et de trappeurs.

« Les densités de caribous du Nord de Baffin sont extrêmement faibles, et toute récolte effectuée dans cette région peut créer des problèmes de conservation », a déclaré le ministre Johnny Mike. « Afin d'atténuer les risques pour la conservation associés à une récolte dans la région Nord de Baffin, nous suggérons fortement au Conseil des ressources fauniques de Qikiqtaaluk d'allouer la majorité des quotas de récolte, sinon tous les quotas, pour les régions Centre et Sud de Baffin ».

Cet automne, le ministère de l'Environnement effectuera un relevé de la composition de la population de caribous de l'île de Baffin afin de fournir des renseignements encore plus à jour sur le ratio veau-femelle, qui est un indicateur de productivité globale. Les résultats du relevé sont attendus à la fin de l'automne. Les parties auront alors la possibilité d'examiner attentivement ces résultats et de se demander si la récolte totale autorisée de caribous mâles continue d'être acceptable, et si d'autres mesures de gestion sont nécessaires pour maintenir une croissance saine et durable de la population de caribous de l'île de Baffin.

« Le caribou constitue une source de nourriture essentielle pour un grand nombre de familles et des décisions comme celle-ci doivent préserver un juste équilibre entre les besoins de notre population et la protection de la faune, et s'accompagner d'une vigilance constante en ce qui a trait à la surveillance et à la réévaluation de la situation », de dire le ministre Mike.

